1.0 SOMMAIRE

Sur une période de 15 mois, du 1er février 2020 au 1er mai 2021, Parcs Canada a mené un vaste programme de mobilisation du public afin d'obtenir des commentaires sur le concept proposé pour le projet d'amélioration de la plage de la Rouge (PAPR) dans le parc urbain national de la Rouge. Ce programme de mobilisation du public s'est appuyé sur plusieurs années de consultation publique (2014-2019) qui ont contribué à la publication du *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge* 2019, dans lequel Parcs Canada s'est engagé à fournir une connexion contiguë et dans le parc entre le lac Ontario et le sentier des Mâts.

Parcs Canada a proposé le PAPR pour améliorer et protéger davantage l'intégrité naturelle et culturelle du secteur de la plage de la Rouge et pour favoriser l'établissement de liens significatifs avec sa beauté et sa riche histoire, grâce aux objectifs suivants :

- atténuer les effets des changements climatiques, des inondations et de l'érosion;
- améliorer la sécurité, l'inclusivité, l'intendance et la connectivité pour tous les visiteurs et résidents;
- restaurer les écosystèmes et améliorer l'intégrité écologique;
- respecter les droits des collectivités résidentielles voisines.

Les commentaires reçus au cours de la période de mobilisation du public montrent que les éléments du projet sont généralement compris et largement soutenus. Les utilisateurs du parc urbain national de la Rouge sont à la fois enthousiastes, curieux et préoccupés par les aménagements et les modifications du secteur de la plage et du marais du parc. Bien que généralement favorables aux objectifs du projet, certains membres du public ont exprimé des inquiétudes quant à l'incidence que le projet pourrait avoir sur la collectivité locale et l'écologie du parc, y compris des commentaires constructifs sur la jouissance durable du parc, la vie privée, les demandes de visite et le stationnement. Dans l'ensemble, les gens ont apprécié les plans visant à concilier la protection écologique et la gestion, l'expérience et la jouissance des visiteurs, et il existe un vif soutien pour une meilleure protection de la zone, une restauration, une conception et une gestion améliorées, et pour que Parcs Canada améliore l'accessibilité pour les personnes de toutes capacités physiques.

La plage et le marais de la Rouge sont reconnus et appréciés pour leur beauté naturelle et leur faune. Par conséquent, on s'attend à ce que le projet mette l'accent sur la protection écologique. On constate un désir de maintenir l'équilibre entre la tranquillité et les nombreuses activités populaires des visiteurs dans la région, qui comprennent la natation, la pagaie, la pêche et le cyclisme le long du sentier Waterfront et les rencontres avec les amis et la famille. Un soutien généralisé a été exprimé en faveur de l'amélioration de l'accès public pour tous les visiteurs, et une diversité d'idées concernant la gestion et les expériences des visiteurs ont été présentées. De nombreuses personnes ont exprimé l'importance d'un compromis pour que la zone, et l'ensemble du parc, soient accessibles au public et pour garantir une gestion et une utilisation durables et responsables. Il a en outre été noté que l'accès à la zone et à l'intérieur de celle-ci nécessite une réflexion approfondie et une attention particulière aux détails afin de

s'assurer qu'il répond aux besoins des visiteurs, qu'il établit des liens avec les collectivités adjacentes et qu'il est respectueux des collectivités résidentielles et des propriétaires voisins.

Le stationnement, la promotion du transport en commun et la gestion de l'utilisation par les visiteurs – y compris la collaboration étroite avec les villes de Toronto et de Pickering pour régler les problèmes qui ne relèvent pas de la compétence de Parcs Canada, notamment le stationnement dans les rues et la congestion – ont également été souvent cités comme des domaines auxquels Parcs Canada devrait porter une attention particulière et pour lesquels il faut redoubler d'efforts.

Un fort soutien a été exprimé à l'égard des propositions de Parcs Canada concernant l'amélioration des toilettes, les résultats en matière d'accessibilité, l'amélioration du stationnement, la restauration écologique (y compris la mise hors service des sentiers informels les plus dommageables du secteur et du stationnement inférieur, qui est situé dans une plaine inondable) et l'atténuation de l'érosion et des inondations.

Le public s'est vu présenter trois options pour un raccordement officiel du sentier avec une rampe et des éléments de promenade du lac Ontario au sentier des Mâts. L'itinéraire du milieu (option 1) a recueilli le plus grand soutien du public et de la collectivité, en raison de son emplacement le plus éloigné des résidences privées sur les rives de la rivière Rouge, tant du côté de Scarborough que de Pickering, et que cet itinéraire utiliserait en grande partie des sentiers informels/non gérés préexistants, réduisant ainsi au minimum l'empreinte humaine et écologique d'un seul sentier officialisé. Les commentaires des partenaires autochtones ont également préféré l'option 1 comme étant l'itinéraire qui offrirait les meilleures possibilités d'interprétation naturelle et culturelle. Les options 2 et 3 ont été rejetées par certains résidents de la collectivité, en particulier par les propriétaires en bordure de ravins situés sur les rives de Scarborough et de Pickering. À la suite des commentaires reçus, et compte tenu du désir de Parcs Canada de choisir un itinéraire ayant la plus petite empreinte humaine ou écologique et le plus grand potentiel d'expérience pour les visiteurs, Parcs Canada ira de l'avant avec l'option 1, sous réserve des commentaires du public et des considérations tirées de l'évaluation d'impact détaillée.

La passion, l'engagement et le lien du public avec le parc urbain national de la Rouge sont manifestes dans les niveaux de participation importants et inspirants de la phase de mobilisation du projet d'amélioration de la plage de la Rouge. Parcs Canada remercie sincèrement tous ceux qui ont pris le temps d'exprimer des commentaires et de faire part de leurs opinions, leurs idées, leurs suggestions, leurs recommandations et leurs préoccupations au sujet des améliorations proposées pour le secteur.

2.0 CONTEXTE

Du 1er février 2020 au 1er mai 2021, l'Agence Parcs Canada (ci-après dénommée « Parcs Canada ») a mené un vaste programme de mobilisation du public sur le projet d'amélioration

de la plage de la Rouge. Le présent rapport synthétise les résultats des efforts de mobilisation du public selon les commentaires reçus au cours de cette période de 15 mois.

Le concept du projet d'amélioration de la plage de la Rouge a été initialement présenté au public en 2012, lors du lancement de l'initiative de création du parc urbain national de la Rouge, ainsi que lors de réunions publiques sur l'ébauche du plan directeur du parc tout au long de l'automne 2014, et lors des consultations auprès des intervenants sur l'ébauche du plan à l'automne 2016. Le concept a également été inclus dans la version finale du *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge* publiée en 2019 – qui englobe les commentaires de plus de 20 000 Canadiens et de plus de 200 organisations – dans la section « Mesures » du « Concept de zone de gestion 1 – Le cœur de la biodiversité du parc (au sud de l'avenue Steeles) », qui recommande de :

- *Relier le réseau de sentiers entre la plage de la Rouge et l'extrémité nord de la zone de gestion d'une manière respectueuse de l'environnement, notamment :*
    - *une promenade et un sentier entre la plage de la Rouge et le terrain de camping Glen Rouge;*

Le projet d'amélioration de la plage de la Rouge vise à fournir l'infrastructure nécessaire et à restaurer les secteurs de la plage et du marais de la Rouge. Cette initiative est conçue pour améliorer l'intégrité écologique et culturelle de la plage de la Rouge tout en créant d'importantes possibilités pour les visiteurs du parc de se rapprocher de la beauté naturelle et de la riche histoire de la zone.

Les principaux objectifs de l'initiative sont les suivants :

- atténuer les effets des changements climatiques, des inondations et de l'érosion;
- améliorer la sécurité, l'inclusivité, l'intendance et la connectivité pour tous les visiteurs et résidents;
- restaurer les écosystèmes et améliorer l'intégrité écologique;
- respecter les droits des collectivités résidentielles voisines.

Le projet d'amélioration de la plage de la Rouge comprend la revitalisation de l'aire de fréquentation diurne de la plage, l'une des zones les plus visitées du parc urbain national de la Rouge, un nouveau sentier désigné dans le parc qui permettra de relier la plage de la Rouge au sentier des Mâts existant, ainsi que la revitalisation du point de départ du sentier des Mâts existant, qui sera la limite nord de ce nouveau sentier.

Le projet comprend deux phases :

- La phase 1 est axée sur les réparations d'urgence des installations de la plage existantes et sur l'atténuation des effets des inondations et de l'érosion. Elle prévoit également la mise hors service du stationnement inférieur (situé dans une plaine d'inondation), la

reconstruction des toilettes de la plage, la protection contre les inondations de la route d'accès et son accessibilité accrue pour les personnes de toutes capacités en réduisant la pente et en transformant la route en un espace piétonnier, l'ajout d'une zone de mise à l'eau accessible pour les canoës et les kayaks, ainsi que le réaménagement du stationnement supérieur.

- La phase 2 est axée sur la construction et l'officialisation d'un sentier d'une longueur maximale de 2,3 kilomètres, doté d'une rampe et d'éléments de promenade, qui reliera la zone de la plage au terrain de camping du parc.

Une phase de mobilisation du public spéciale a débuté en février 2020 et a été ciblée sur les dessins conceptuels, et elle a consisté en de multiples réunions communautaires et des promenades en personne dans les zones de la plage de la Rouge et du marais du parc. À partir de mars 2020, les contraintes dues à la COVID-19 ont nécessité un passage à la mobilisation virtuelle, et les courriels, les appels téléphoniques et des dizaines de réunions virtuelles sur demande sont devenus les principaux moyens de faciliter la collecte de commentaires.

À l'automne 2020, en raison du volume de commentaires sur le projet et des limites de la mobilisation de type traditionnel en personne attribuables à la COVID-19, Parcs Canada a prolongé de six mois la période de mobilisation et de commentaires du public concernant le projet afin de faciliter l'apport de contributions de la collectivité et la prestation conjointe. Au cours de la phase de mobilisation du public prolongée, PROCESS, une équipe de spécialistes en mobilisation basée à Toronto, a coordonné une série d'activités de sensibilisation et de mobilisation pour faciliter la collaboration des intervenants et du public dans la planification, la conception et l'expérience des espaces de la plage et du marais. En outre, Parcs Canada s'est engagé à réaliser une évaluation d'impact détaillée (EID) – la norme la plus élevée de l'évaluation fédérale des incidences environnementales dont dispose Parcs Canada.

3.0 PROCESSUS DE MOBILISATION DU PUBLIC

La mobilisation du public fait partie intégrante du processus visant à faire avancer le projet d'amélioration de la plage de la Rouge, conformément aux politiques et aux procédures de Parcs Canada et aux fondements du parc urbain national de la Rouge 2019, le *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge,* et à la législation, la *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*.

La mobilisation du public a été guidée par les objectifs suivants :

- Renforcer les relations existantes et en établir de nouvelles avec les collectivités locales, les intervenants et les partenaires.
- Donner au public l'occasion de fournir des commentaires pertinents sur les éléments du projet.
- Veiller à ce que les points de vue de toutes les communautés d'intérêt soient entendus et pris en compte.

- Faire mieux connaître le parc urbain national de la Rouge et Parcs Canada.
- Communiquer clairement les objectifs, le processus et le calendrier du projet.
- Élaborer des stratégies de sensibilisation qui touchent divers intervenants en utilisant des techniques adaptées aux différents groupes.
- Mobiliser une diversité d'intervenants, allant des utilisateurs courants du parc aux non-utilisateurs du parc et aux membres du grand public.
- En plus des résidents locaux très engagés et des visiteurs courants du parc, faites participer les intervenants qui généralement ne participent pas aux processus de consultation – notamment les jeunes, les nouveaux arrivants et les personnes aux capacités diverses.
- Élaborer une approche centrée sur l'utilisateur pour concevoir conjointement des éléments exposés à l'influence et pour comprendre les priorités et les besoins de la collectivité dans la région.
- Veillez à ce que tous ceux qui veulent participer puissent le faire.
- Assurer la transparence sur ce qui est exposé à l'influence.

Les résultats souhaités de la phase de mobilisation étaient les suivants :

- Divers participants sont engagés et font part de leurs expériences et idées pour l'avenir du projet d'amélioration de la plage de la Rouge.
- Les participants en apprennent sur le projet d'amélioration de la plage de la Rouge et le fonctionnement de la planification dans le parc urbain national de la Rouge.
- Tous les intervenants, y compris Parcs Canada, les membres de la collectivité et les intervenants, estiment que le processus est transparent et authentique et que leurs préoccupations sont entendues et prises en compte dans les résultats de la conception.
- Parcs Canada comprend mieux comment planifier et concevoir une gamme d'expériences du public équitables, accessibles et inclusives de manière à répondre à des besoins, des préférences et des priorités variés.

Parcs Canada a déterminé les éléments fondamentaux du projet avec l'aide de divers intervenants, dont ceux-ci :

- Ville de Pickering
- Ville de Toronto
- Amis du parc urbain national de la Rouge
- Friends of the Rouge Watershed
- L'honorable David Crombie
- L'honorable Pauline Browes
- Oak Ridges Trail Association
- Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario
- Comité consultatif sur l'accessibilité de Pickering
- Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge
- Office de protection de la nature de Toronto et de la région
- Université de Toronto Scarborough

- Waterfront Regeneration Trust
- West Rouge Community Association
- Ravine Property Owners' Association (West Rouge)
- Wildlands League (section de Toronto de la Société pour la nature et les parcs du Canada)

La consultation auprès de ces organisations et de nombreux autres organismes, groupes communautaires et partenaires dans le cadre de cet important projet a permis d'entendre une diversité de points de vue sur l'élaboration et l'évaluation d'un plan et la conception de projet qui répond à une multitude d'intérêts et de compétences.

Qui avons-nous entendu?

En plus des membres du public et des résidents locaux, le personnel de projet de Parcs Canada a collaboré avec les groupes, personnes et partenaires suivants :

- Aquatic Habitat Toronto
- Association canadienne du droit de l'environnement
- Centennial Community & Recreational Association
- Ville de Pickering
- Ville de Toronto
- Clean Up Rouge Beach
- Amis du parc urbain national de la Rouge
- Friends of the Rouge Watershed
- Gary Anandasangaree, député (Scarborough-Rouge Park)
- Jennifer McKelvie, conseillère de la ville de Toronto (quartier 25, Scarborough-Rouge Park)
- Initiative Kids in the Woods
- Oak Ridges Trail Association
- Ontario Nature
- Ontario Trumpeter Swan Restoration
- Comité consultatif sur l'accessibilité de Pickering
- Pickering Field Naturalists
- Pickering Rouge Canoe Club
- Ravine Property Owners Association (West Rouge)
- Rick Hansen Foundation
- Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge
- Save the Rouge Valley System
- Scarborough Community Renewal Organization
- SoRo Good Neighbours
- Conseil scolaire du district de Toronto
- Office de protection de la nature de Toronto et de la région
- Toronto Wildlife Centre
- Zoo de Toronto

- Sentier Transcanadien
- Université de Toronto Scarborough
- Waterfront Regeneration Trust
- West Rouge Community Association
- Wildlands League (Société pour la nature et les parcs du Canada)

Tout au long de la période de mobilisation de 15 mois, Parcs Canada a organisé des dizaines de réunions, de promenades, d'appels téléphoniques, d'ateliers et de vidéoconférences, ce qui a donné lieu à près de 300 interactions avec des centaines de personnes et de petits groupes. En outre, plus de 200 personnes ont participé à trois ateliers communautaires virtuels tenus en avril et mai 2021.

Comment nous avons entendu

Du 1er février 2020 au 1er mai 2021, Parcs Canada a utilisé une diversité d'outils et de techniques pour faire participer divers publics. Pour informer le public sur le projet, solliciter des commentaires et répondre aux préoccupations, Parcs Canada a déployé un effort de mobilisation du public, qui a consisté en des promenades dans les collectivités, des réunions virtuelles sur demande, des présentations dans les collectivités et des rencontres individuelles en respectant l'éloignement physique, des appels téléphoniques, des réponses écrites et des échanges d'information, ainsi que des messages sur le Web et dans les médias sociaux. Le personnel de Parcs Canada a contribué à la rédaction d'articles dans des publications d'associations communautaires, notamment plusieurs articles dans plusieurs numéros du magazine *West Rouge Life* (livré à plus de 2 000 résidences de la collectivité West Rouge). Les sites Web de Parcs Canada contenaient une abondante information – y compris une foire aux questions (FAQ) complète comprenant des dizaines de questions et de réponses, sur le projet d'amélioration de la plage de la Rouge, et encourageaient le public à envoyer un courriel ou à téléphoner à Parcs Canada afin de transmettre des commentaires ou de demander une rencontre avec un membre de l'équipe du projet. En outre, des canaux de médias sociaux (Twitter, Facebook), des communications imprimées et numériques (cartes postales, bulletins de mise à jour du parc), des panneaux, des alertes par SMS et des ateliers virtuels (Zoom et Google Meets) ont été utilisés pour communiquer les détails du projet et de la mobilisation et recueillir les commentaires du public. Parcs Canada a également réalisé plusieurs entrevues avec les médias afin de souligner et de faire connaître le projet, notamment avec Scarborough Mirror, Toronto Star, Pickering News Advertiser, TVO, Toronto.com, National Parks Traveler et le Bluffs Monitor.

Mobilisation initiale du public

- Promenades communautaires

À la mi-février 2020, Parcs Canada a accueilli des membres de la collectivité locale pour leur faire visiter la plage de la Rouge et leur présenter les options de sentiers proposées. Plus de

50 personnes – pour la plupart des habitants des environs immédiats – ont participé aux visites communautaires, organisées par l'association communautaire West Rouge et le Waterfront Regeneration Trust. Les discussions et les commentaires reçus ont permis d'alimenter d'autres conversations et d'éclairer les décisions concernant l'avenir de cette zone très appréciée et importante.

- Site Web *parlonspunrouge* (www.parlonspunrouge.ca)

Cette plateforme spécialisée en ligne a généré :

- plus de 4 000 visites du site;
- plus de 20 entrées, des suggestions et des idées pour le projet.

De juillet 2020 à janvier 2021, le public a été invité à consulter le site Web *parlonspunrouge* pour prendre connaissance des objectifs et des composantes du projet et pour transmettre des idées. Les gens ont soumis des idées d'activités sur la plage et dans le marais, exprimé leurs préférences parmi trois options de tracés de sentiers et déterminé les problèmes importants dans la zone d'utilisation diurne – de la préservation et de la restauration écologique à la sécurité et la protection des visiteurs. Les contributions du public dans les sections Idées, Sondage, Histoires et Questions et réponses du site Web ont été recueillies et ont éclairé la conception du projet et la planification de la construction.

En raison des commentaires du public et de la collectivité laissant entendre que l'information était difficile à trouver et que le site Web externe *parlonspunrouge* n'était pas aussi convivial qu'il pourrait l'être, le site Web *parlonspunrouge* a été supplanté par une nouvelle section beaucoup plus détaillée et conviviale sur le site Web du parc urbain national de la Rouge de Parcs Canada en janvier 2021 (https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/on/rouge/visit/projets-projects/plage-beach). Cette section actualisée sur le projet comprend un aperçu détaillé du projet, des rendus conceptuels, un blogue, une section sur les partenaires communautaires et une section détaillée sur les questions fréquemment posées, qui répond à des dizaines de questions posées par le public sur le concept, le stationnement, le processus d'évaluation d'impact environnemental, et bien plus encore. Les pages Web de Parcs Canada et du site *parlonspunrouge* restent accessibles aux fins de consultation, mais les pages Web de *parlonspunrouge* ont été archivées et ne sont plus mises à jour. Les visiteurs des pages Web *parlonspunrouge* peuvent suivre un lien qui les redirige vers la page principale du projet de Parcs Canada.

<u>Mobilisation prolongée du public</u>

En raison de la COVID-19 et du niveau d'intérêt du public, à l'automne 2020, Parcs Canada a prolongé de six mois la date limite fixée pour la rétroaction du public sur le projet d'amélioration de la plage de la Rouge, pour l'établir le 1er mai 2021. Dans le cadre de la période de mobilisation prolongée, Parcs Canada a organisé des ateliers de conception

conjointe communautaires animés par un spécialiste en mobilisation du public (PROCESS), et déployé d'autres efforts visant à renforcer la mobilisation.

- Réunions individuelles avec les résidents et les groupes communautaires

De novembre 2020 au 1er mai 2021, l'équipe de projet de Parcs Canada, dont le directeur du parc, les coordonnateurs de projet et les biologistes, a tenu des dizaines de petites réunions avec des ménages, des regroupements de voisins et un certain nombre de groupes communautaires. Ces réunions, qui se sont surtout déroulées par vidéoconférence en raison de la pandémie, avaient pour but de permettre aux membres du public de poser des questions et de clarifier l'information avec l'équipe de projet de Parcs Canada, et de fournir des commentaires importants sur les préoccupations, les lacunes, les intérêts et les résultats associés au projet, dans un contexte les mettant à l'aise et préservant leur vie privée.

- Nouveau site Web sur la mobilisation communautaire

En janvier 2021, l'équipe des projets de Parcs Canada a élaboré et lancé de nouvelles pages Web sur les projets afin d'améliorer et de faciliter la mobilisation d'un plus grand nombre d'intervenants. Le site Web du parc urbain national de la Rouge et les canaux de médias sociaux sont devenus les principales sources d'information sur le projet d'amélioration de la plage de la Rouge, les mises à jour et les possibilités de rétroaction. La décision de passer du site Web *parlonspunrouge* au site Web du parc urbain national de la Rouge a été prise en raison du niveau élevé d'intérêt du public, du volume et du contenu des commentaires et du désir d'améliorer l'accessibilité aux plans du projet et aux détails de la mobilisation. De nombreux commentaires et réactions du public au sujet du projet ont laissé entendre que le site Web *parlonspunrouge* était difficile à consulter et à explorer; Parcs Canada a donc révisé son approche de la mobilisation sur le Web pour le projet proposé.

- Spécialiste en mobilisation

Afin de s'assurer que le plus grand nombre de points de vue possible soit pris en compte, et pour répondre au désir de la collectivité d'avoir des ateliers animés, Parcs Canada a fait appel à un spécialiste pour aider à faciliter la sensibilisation pendant la phase de mobilisation prolongée du public. PROCESS, une équipe de spécialistes en mobilisation basée à Toronto, a retenu une série d'activités de sensibilisation et de mobilisation pour faciliter la collaboration des intervenants et du public dans la planification, la conception et l'expérience des espaces de la plage et du marais.

Le spécialiste en mobilisation a produit des cartes d'intervenants, qui ont permis de retenir un large éventail de membres de la collectivité, d'organisations, d'entreprises et d'autres groupes à mobiliser. Le spécialiste a fait des sondages et posé 100 affiches qui faisaient la promotion du projet – et donnaient des détails et des possibilités de participer aux consultations – dans des lieux de rassemblement communautaire et des arrêts de transport en commun à Scarborough et Pickering. Il a aussi mis en place des lignes de texte sur le téléphone mobile pour offrir à un

large public une option simple en anglais et en français pour rester branché sur le projet. Il a également installé des panneaux de signalisation sur le projet et des tableaux sur la mobilisation sur la plage de la Rouge et aux alentours pour que les passants puissent s'informer sur le projet et laisser des commentaires ou des idées. PROCESS a également envoyé par courrier 1 000 cartes postales aux résidents qui habitent à proximité de la plage de la Rouge, en ciblant précisément les résidents dont les caractéristiques démographiques avaient été sous-représentées dans les efforts de mobilisation précédents. Les cartes postales expliquaient les détails du projet et les possibilités de participation.

- Ateliers communautaires virtuels

PROCESS, soutenu par le personnel de Parcs Canada, a organisé trois ateliers communautaires virtuels sur Zoom en avril et mai 2021, et plus de 200 personnes ont participé à chacune des séances de deux heures. Au cours de ces ateliers en ligne, Parcs Canada et PROCESS ont fourni des détails sur le parc et le projet, et PROCESS a animé les discussions dans de petites salles de discussion. Ces groupes de discussion ont permis aux participants de transmettre leurs questions, leurs réactions et leurs idées sur leur expérience au parc urbain national de la Rouge et sur les éléments du projet grâce à une activité collaborative virtuelle.

- Relations avec les médias et communications ciblées

Au cours des derniers mois de la période de mobilisation, Parcs Canada a lancé une importante campagne de mobilisation finale pour assurer le plus haut niveau de sensibilisation du public et de la collectivité au projet. À cette fin, le personnel de Parcs Canada a rédigé des articles pour des publications d'associations communautaires, y compris plusieurs articles dans le magazine West Rouge Life (livré à plus de 2 000 résidences de la collectivité de Scarborough). Parcs Canada a également réalisé plusieurs entrevues avec les médias pour souligner le projet et le faire connaître, notamment avec Scarborough Mirror, Toronto Star, Pickering News Advertiser, TVO, Toronto.com, National Parks Traveler et le Bluffs Monitor.

<u>Mobilisation des Autochtones</u>

Outre la participation du public, Parcs Canada a entrepris un processus pluriannuel de mobilisation parallèle des partenaires autochtones par l'intermédiaire du Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge.

Parcs Canada travaille avec plus de 300 collectivités autochtones partout au Canada pour conserver, restaurer et mettre en valeur les aires protégées nationales, tout en reconnaissant le rôle des peuples autochtones au Canada et les utilisations traditionnelles de ces aires. Dans le parc urbain national de la Rouge, Parcs Canada travaille avec des représentants de dix Premières Nations par l'intermédiaire du Cercle consultatif des Premières Nations (CCPN) du parc urbain national de la Rouge. Ces Nations ont manifesté un intérêt et exprimé un lien historique et culturel avec le secteur du parc urbain national. Le CCPN comprend les Nations suivantes :

- Nation des Hurons-Wendats
- Première Nation Mississaugas of the Credit
- Les sept Premières Nations visées par les Traités Williams
    - Première Nation d'Alderville
    - Première Nation de Beausoleil
    - Première Nation Chippewas de Georgina Island
    - Première Nation Chippewas de Rama
    - Première Nation de Curve Lake
    - Première Nation Hiawatha
    - Première Nation Mississaugas de Scugog Island
- Six Nations de la rivière Grand

Le parc dialogue avec les membres du CCPN tout au long de l'année au moyen de réunions du Cercle consultatif, d'appels téléphoniques hebdomadaires, d'ateliers virtuels et en personne, de visites de sites, de la conception conjointe des programmes et des installations du parc, d'occasions d'apprentissage, de travaux sur le terrain, de visites communautaires et d'occasions d'apprentissage interculturel. Les membres du Cercle participent également à toute une série de programmes du parc, notamment des travaux archéologiques sur le terrain, la restauration écologique et des occasions d'apprentissage pour les visiteurs du parc.

Parcs Canada communique avec le CCPN sur le concept du projet depuis de nombreuses années, les conversations ayant débuté dans le cadre de la mobilisation pluriannuelle (2014-2019) sur le *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge*. En 2020 et 2021, Parcs Canada a officiellement présenté le projet d'amélioration de la plage de la Rouge au CCPN, pour qu'il l'examine et fasse part de ses commentaires lors de ses multiples réunions, notamment : en février 2020, à l'état conceptuel, pour présenter les particularités des travaux prévus dans le secteur; et en février 2021, à un niveau plus détaillé portant sur un résumé de la mobilisation et les futurs plans proposés pour le projet.

<u>Ce que nous avons entendu</u>

- Évaluation de la mobilisation

Bon nombre des personnes qui ont fourni des commentaires sur le projet ont félicité Parcs Canada pour sa souplesse et sa réceptivité en organisant des entretiens individuels avec les membres du public lorsque cela était possible, ce qui a permis de répondre aux préoccupations de la collectivité et de clarifier les objectifs et les justifications du projet. Parcs Canada a également reçu des réponses positives sur les ateliers communautaires virtuels; certains utilisateurs du parc ont en fait préféré le format en ligne à une réunion en personne, privilégiant les groupes de discussion virtuels qui facilitent les échanges.

Les commentaires du public ont également révélé que celui-ci aimait être consulté par le personnel du parc en vue d'assurer des pratiques exemplaires d'inclusion et d'accessibilité conformes aux principes fondamentaux de dignité, d'indépendance, d'intégration et d'égalité des chances pour les Canadiens de toutes capacités.

De nombreuses personnes ont remercié Parcs Canada d'avoir déployé un effort concerté pour vraiment mobilisé la collectivité dans ce projet, mais certaines ont estimé que l'on n'en avait pas fait assez pour entendre les préoccupations de la collectivité. Des commentaires ont été formulés pour demander une nouvelle prolongation de la phase de mobilisation. Les recommandations de la collectivité locale ont imploré Parcs Canada de continuer à faire participer la collectivité locale et d'effectuer et de rendre publique l'étude d'impact détaillée de façon accélérée. D'autres membres de la collectivité locale voulaient simplement que la zone au complet soit laissée telle quelle et ont demandé à Parcs Canada d'envisager l'option « ne rien faire ». Malgré l'engagement exprimé par Parcs Canada d'inclure les commentaires dans les éléments du projet exposés à l'influence du public, certains résidents locaux ont exprimé des inquiétudes quant à la volonté de Parcs Canada d'adapter les plans du projet aux résultats et à l'orientation des commentaires de la collectivité.

- Mobilisation des Autochtones

Grâce aux réunions du Cercle, les membres des collectivités des Premières Nations ont pu poser des questions, transmettre leurs commentaires et donner leur avis sur tous les éléments du projet. Après avoir présenté le projet en 2020 et 2021, les commentaires que Parcs Canada a reçus des membres du Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge étaient positifs et largement favorables aux objectifs du projet. Les participants se sont montrés intéressés par les possibilités d'interprétation futures avec les partenaires autochtones afin de pouvoir transmettre et mettre en valeur leurs histoires et pour que Parcs Canada présente le patrimoine culturel du secteur, ce qui pourrait se faire par le biais de promenades guidées et dirigées par des Autochtones, de programmes spéciaux, d'événements ou de panneaux de signalisation et de médias non personnels. Des préoccupations ont également été exprimées au sujet d'une série de problèmes et de préoccupations environnementales qui se posent actuellement dans la zone, notamment le piétinement, l'érosion, la pollution, les décharges et les menaces perçues pour le patrimoine naturel et culturel, d'où le vaste soutien exprimé en faveur des objectifs du projet en matière d'environnement et de restauration.

En écoutant et en rencontrant les partenaires autochtones, le personnel de Parcs Canada a pu comprendre leurs points de vue et en apprendre davantage sur le riche patrimoine culturel de cette zone. Un autre domaine d'intérêt exprimé lors des réunions du Cercle concernait les possibilités d'art autochtone qu'offre cette région pour les artistes de leurs collectivités.

En ce qui concerne les options proposées pour le tracé du sentier, les membres du Cercle n'ont pas exprimé une préférence marquée pour le tracé, bien que certains aient exprimé leur soutien pour l'itinéraire du milieu (option 1), considéré comme le tracé offrant les meilleures possibilités d'interprétation naturelle et culturelle.

Les discussions en petits groupes du Cercle consultatif en 2021 ont permis à Parcs Canada de recueillir des commentaires supplémentaires sur le projet. Des commentaires portaient sur le tracé pour s'assurer que Parcs Canada présente le patrimoine culturel de la région le long de l'itinéraire choisi, les possibilités de pagayer pour les Autochtones ou les possibilités d'art autochtone pour davantage présenter le patrimoine culturel, divers thèmes et motifs pouvant être présentés ou interprétés dans cette zone, des histoires sur l'importance de la nature et de la régénération par la restauration, et l'importance de la réconciliation.

- Évaluation du projet

Les personnes qui ont participé à la phase de mobilisation et qui sont favorables aux améliorations proposées par le projet ont exprimé diverses raisons à l'appui de leur soutien. Il est clair pour beaucoup que le projet d'amélioration de la plage de la Rouge est un moyen de protéger et de célébrer un important écosystème régional. Les gens ont dit apprécier, du point de vue de la santé mentale et physique, la possibilité de parcourir le sentier de la plage au terrain de camping avec leur famille immédiate et élargie en toute sécurité, sans avoir à quitter le parc. Les participants à la mobilisation ont également exprimé la conviction que les utilisateurs du parc doivent accepter que le parc – en particulier la plage et le marais – doit être fréquenté de manière responsable par une variété de personnes ayant des intérêts et des besoins divers. Les gens ont défendu le caractère inclusif de la zone : son accessibilité à un large éventail d'utilisateurs du parc, des résidents locaux aux nouveaux venus de plus loin, et les activités. En raison de la facilité d'accès, pour une population non négligeable, à l'aire de fréquentation diurne de la plage de la Rouge, bien connue pour ses nombreuses activités disponibles tout au long de l'année, les gens continueront à visiter et à apprécier la zone. Bien que le parc ait été une destination inconnue pour les personnes de l'extérieur de la région pendant de nombreuses années – jusqu'à récemment, la pandémie ayant suscité un intérêt pour ce parc et de nombreux autres espaces verts régionaux moins connus auparavant – le sentiment d'appartenance que les gens éprouvent à son égard peut se traduire par la mise en commun du parc avec la région du Grand Toronto et le reste du pays.

De nombreux membres du public ont fortement appuyé les objectifs généraux de restauration écologique du projet et, en particulier, le désir de Parcs Canada de réduire considérablement, au fil du temps, l'empreinte humaine et écologique dans les secteurs de la plage et du marais de la Rouge et aux alentours, en éliminant les espèces envahissantes, en fermant et en restaurant des tronçons des 13,5 kilomètres de sentiers non officiels/sociaux non gérés actuels, et en désaffectant le stationnement inférieur pour le ramener à un état de marais côtier plus naturel.

Les participants ont également largement apprécié les efforts déployés par Parcs Canada, en collaboration avec les municipalités locales, pour régler les problèmes de gestion de la circulation à l'intérieur et autour de la plage et pour éloigner le stationnement de la partie inférieure de la plage, qui a été sujette à de multiples inondations importantes au cours

des cinq dernières années, qui se sont souvent soldées par la contamination de l'environnement par des toxines et des huiles s'infiltrant dans le milieu humide.

L'appui à l'égard du projet était vaste, mais pas universel, et Parcs Canada a reçu un éventail de points de vue sur le projet. Ces préoccupations portaient principalement sur les impacts environnementaux perçus de la construction et de l'infrastructure de la promenade, les risques perçus pour la faune et la flore, les problèmes de circulation, de stationnement et de congestion, et l'augmentation du nombre de personnes visitant le parc et les collectivités résidentielles voisines.

Les personnes qui ne soutenaient pas les objectifs du projet, et le projet dans son ensemble, ont cité certaines des croyances suivantes (dont certaines sont abordées plus en détail ci-dessous) :

- Limiter le développement des infrastructures dans la zone permettrait de préserver l'environnement naturel.
- La création d'un sentier reliant le lac au terrain de camping n'est pas justifiée; il existe de nombreux sentiers non officiels dans la région, mais ils sont surtout empruntés par les gens du coin et ont une empreinte écologique minimale.
- Le fait d'inviter davantage de personnes dans le parc pourrait entraîner une multiplication des problèmes liés aux déchets et poser un problème d'intimité pour les résidents du voisinage.
- Le fait d'inviter davantage de personnes au sein de la collectivité présente un risque de perturbation du mode de vie traditionnel des résidents locaux – de nombreux membres de la collectivité se sont installés dans ce secteur pour profiter de la paix et de la tranquillité de la vallée sans envisager l'aménagement d'un sentier d'accès public.
- En laissant la zone intacte, on la préserve comme un « joyau caché ».
- La création d'un sentier reliant le lac au terrain de camping ne fera qu'exacerber les tensions en matière de stationnement dans le parc et dans les collectivités résidentielles voisines.
- Les personnes de l'extérieur de la collectivité voisine peuvent ne pas être dignes de confiance et doivent être tenues à l'écart. La construction de sentiers ne fera qu'inviter des personnes indésirables dans la région.
- Une information scientifique fiable sur l'état écologique de la vallée de la rivière Rouge au sud de l'autoroute 401 fait défaut.
- Comme le projet justifie une étude d'impact détaillée, il s'agit du type de projet considéré comme ayant le plus grand potentiel d'effets négatifs et complexes dans les domaines de compétence fédérale liés à l'environnement.

4.0 THÈMES CLÉS

Bien que des efforts aient été déployés pour rendre la mobilisation aussi vaste et inclusive que possible, certaines des personnes qui ont participé au dialogue le plus actif sur le projet étaient celles qui vivent près du parc urbain national de la Rouge, en particulier celles qui vivent directement à côté de la rivière Rouge. Elles constituaient également le public le plus enclin à exprimer ses préoccupations concernant divers aspects du projet. Parcs Canada a aussi beaucoup entendu parler des partisans du projet qui s'intéressaient déjà activement au parc et le connaissaient, notamment un certain nombre d'organismes de gérance de l'environnement, d'écologistes, de planificateurs, de membres de la collectivité, d'utilisateurs du parc, de partenaires et de bénévoles du parc urbain national de la Rouge.

Voici un résumé des principaux thèmes dont Parcs Canada a entendu parler au cours de la mobilisation du public.

- **Accessibilité**

L'accessibilité, l'un des principaux objectifs du projet, a été fréquemment mentionnée par les personnes qui ont fourni des commentaires à Parcs Canada. Les gens ont souligné l'importance de s'assurer que l'accès à la plage et au marais est sécuritaire et inclusif, et que tous les visiteurs ont la possibilité de naviguer dans la zone. Les utilisateurs du parc ont recommandé que la conception universelle (concevoir quelque chose qui soit le plus fonctionnel possible pour le plus grand nombre de personnes possible) soit au cœur de chaque élément du projet, afin que toutes les personnes, sans égard à l'âge, aux capacités ou à d'autres facteurs, aient une expérience positive du parc.

Les gens ont fait l'éloge du projet pour son objectif de rendre l'espace vert accessible aux habitants de la région du Grand Toronto, auxquels la visite de la région procure des avantages pour la santé mentale et physique. Pour beaucoup, y compris les randonneurs, le sentier proposé doté d'éléments de promenade est capital pour terminer le réseau de sentiers du parc et relier le lac Ontario et la moraine d'Oak Ridges – un objectif de longue date des partenaires communautaires et un élément clé du *Plan directeur du parc urbain national Rouge*.

Les utilisateurs du parc ont fait écho aux préoccupations de Parcs Canada en matière de sécurité concernant l'accès à la plage à partir d'autres endroits à l'intérieur et à l'extérieur du parc, car les visiteurs doivent souvent traverser et emprunter des routes sans passages ou trottoirs signalés. Grâce au sentier proposé, doté d'éléments de promenade, les visiteurs n'auront plus besoin de quitter le parc pour se rendre du sentier des Mâts à la plage. Par ailleurs, Parcs Canada collabore avec la ville de Toronto pour résoudre les problèmes de stationnement et de circulation afin de créer un accès sécuritaire à l'entrée de l'aire de fréquentation diurne de la plage de la Rouge.

Les visiteurs qui utilisent des aides à la mobilité, comme les fauteuils roulants, sont confrontés à des obstacles pour accéder aux secteurs de la plage et du marais en toute sécurité et aisément. Les utilisateurs du parc ont exprimé leur soutien pour un sentier doté d'éléments de promenade et de rampes, accessible aux fauteuils roulants, qui permettrait à tous les visiteurs

de voir et de mieux découvrir le parc. Les améliorations proposées, y compris la modernisation des toilettes de la plage et des points d'accès pour les pagayeurs, seront conformes à la LAPHO (c'est-à-dire respecteront ou dépasseront les normes de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*). Lors des ateliers de mobilisation, certains commentaires non favorables à l'accessibilité de la zone ont été formulés (p. ex. en ce qui concerne la largeur de la promenade qui, bien qu'elle améliore l'accessibilité, accroît l'empreinte).

La colline menant à la plage et au marais a une pente raide et est utilisée par les voitures, les vélos, les piétons et autres, causant des conflits dans l'espace commun. Dans le cadre du projet, Parcs Canada propose d'améliorer l'infrastructure pour qu'elle permette aux visiteurs d'accéder en toute sécurité au marais et à la plage à partir du stationnement supérieur. Pour ce faire, la pente serait réduite afin de la rendre moins abrupte et plus accessible à tous.

Étant donné la distance entre le stationnement supérieur et la plage et la promenade proposée, on craint que la remise à l'état naturel du stationnement inférieur rende plus difficile l'accès à la zone. De nombreux participants à l'atelier ont déclaré que le stationnement inférieur élargissait l'accès à la plage et au marais pour les visiteurs en famille, les personnes âgées et les personnes aux capacités diverses qui ne pouvaient pas marcher sur une plus longue distance. Par contre, d'autres ont exprimé leur optimisme quant à l'idée qu'à l'avenir l'expérience complète du marais débute au sommet de la colline et au stationnement supérieur et que, grâce à une promenade de bois surélevée, les utilisateurs gagneraient une grande partie de l'espace accessible auparavant réservé aux véhicules ou inaccessible en raison des pentes abruptes.

De plus, les utilisateurs du parc qui font la navette dans la région ont exprimé l'espoir que l'accès le long du sentier Waterfront et sur le pont piétonnier ne soit pas perturbé pendant de longues périodes durant la phase de construction, bien que d'autres aient reconnu et compris que l'accès ne serait probablement pas possible durant certaines périodes de construction pour des raisons de sécurité des visiteurs.

Certains habitants locaux ont remis en question les intentions de Parcs Canada de rendre la zone entièrement accessible à tous en officialisant un seul sentier et en veillant à ce que ses pentes, ses surfaces et ses substrats soient conformes à la LAPHO. Selon le sentiment général de certains résidents locaux, la priorité et le maintien de l'accès local et de la discrétion sur les sentiers non officiels étaient plus importants que la promotion des possibilités d'accessibilité pour les autres visiteurs du parc en rendant certains de ces sentiers non officiels accessibles.

De nombreux membres du public, y compris des personnes ayant des problèmes d'accessibilité, ont également exprimé leur optimisme quant à la possibilité que Parcs Canada aménage un sentier accessible entre le lac et le terrain de camping afin d'améliorer la situation actuelle, à savoir que certains visiteurs ne peuvent emprunter aucun des 13,5 kilomètres de sentiers non officiels et inaccessibles qui parsèment le paysage du marais et des ravins. Toutefois, certains membres de la collectivité locale, en particulier ceux dont la propriété est adossée au ravin, souhaitaient que Parcs Canada ne touche pas aux sentiers non officiels actuels et ne procède à

aucune amélioration de l'accessibilité, soulignant que ces sentiers sont actuellement utilisés principalement par les résidents locaux, qui souhaitent que les choses ne changent pas.

- **Fréquentation**

Les utilisateurs des parcs apprécient le fait qu'une combinaison de programmes dans un espace de parc favorise les occasions de se rassembler. Les participants à l'atelier ont communiqué leur enthousiasme pour les activités du parc dans la zone de la plage et du marais, comme jouer à des jeux, participer à des visites virtuelles ou autoguidées de la flore et de la faune, découvrir les cultures et l'histoire autochtones, faire du patin à glace et rencontrer des amis et des membres de la famille pour découvrir et apprécier la zone.

L'une des principales préoccupations exprimées est que Parcs Canada aura du mal à gérer la fréquentation du secteur de la plage de la Rouge dans son état actuel. En effet, lorsque ces terres ont été transférées à Parcs Canada pour être intégrées au parc urbain national de la Rouge en 2019, l'Agence a hérité d'un ensemble d'infrastructures vieillissantes ou mal conçues. Les gens ont mentionné un certain nombre de comportements problématiques et anciens des visiteurs (stationnement illégal, déchets, fêtes, feux de camp, feux d'artifice), des infrastructures médiocres (toilettes, places de stationnement, problèmes d'inondation) et des activités conflictuelles des visiteurs (de passives à actives). On craint que les améliorations proposées dans le cadre du projet entraînent une augmentation de la fréquentation qui ne serait pas durable en ayant un impact négatif sur : l'écologie de la zone (y compris sur les espèces en péril), l'expérience des utilisateurs du parc et des résidents locaux peu habitués aux foules, et la qualité de vie des collectivités environnantes. Parcs Canada a souvent entendu parler d'un fort conflit « nous contre eux » – réel et perçu – qui existe entre les locaux qui « vivent ici » et les visiteurs qui « ne viennent » que les fins de semaine. De nombreux gens du coin ont la très forte impression que la région leur appartient et que Parcs Canada assume la responsabilité de faciliter et de favoriser des niveaux de fréquentation destructeurs dans la région – sans tenir compte du fait que la pandémie de COVID-19 et les décrets locaux ordonnant de rester à la maison ont entraîné une augmentation de la fréquentation des parcs, des espaces verts et des aires protégées dans tout le pays et dans le monde entier.

Par contre, de nombreux membres du public ont exprimé le vif désir que Parcs Canada aille de l'avant avec les améliorations prévues pour répondre précisément à ces préoccupations en remplaçant les infrastructures vieillissantes ou défaillantes et en améliorant la conception environnementale de la zone afin de gérer de façon plus durable et responsable l'utilisation des visiteurs dans la zone. Nombreux sont ceux qui estiment que Parcs Canada a l'obligation d'apporter ces améliorations afin d'éviter que la zone se dégrade davantage sur le plan écologique. Ils mentionnent des problèmes tels que les sentiers non officiels, les aires de stationnement mal conçues et l'absence de mesures de contrôle des inondations et de l'érosion, qui exacerbent les problèmes de gestion des visiteurs. À ce propos, on a le sentiment général que l'amélioration de la conception environnementale, associée à une réduction de l'empreinte humaine et à la restauration écologique, ainsi que des approches intégrées et

intergouvernementales pour ce qui est de la gestion de la circulation, aideront Parcs Canada à améliorer la situation et à gérer plus durablement cette zone du parc.

Dans le même ordre d'idées, les partisans ainsi que les moins favorables au projet ont convenu qu'en plus des améliorations apportées à l'infrastructure, Parcs Canada devrait poursuivre et renforcer ses efforts pour lutter contre les comportements indésirables par l'éducation, l'intendance, la conformité et l'application de la loi. À cette fin, les mesures que Parcs Canada a mises en œuvre pour mieux gérer le secteur font généralement l'unanimité, notamment : l'augmentation du nombre d'activités de nettoyage des plages et de la collectivité; la création d'une équipe locale de Parcs Canada chargée de faire respecter les règles relatives aux plages; une présence accrue du personnel de Parcs Canada chargé de faire respecter la loi; encourager l'utilisation du transport en commun et actif (et non de la voiture) pour accéder au secteur; décourager les visites pendant les heures de pointe; accroître la collaboration avec les unités d'application de la loi sur le stationnement de Toronto et de Pickering pour gérer et empêcher le stationnement illégal dans les rues des deux côtés de la rivière, sur des terres qui ne relèvent pas de Parcs Canada.

- **Mise en commun de l'espace**

Les points de vue sont divergents sur la façon dont l'espace dans le secteur de la plage et du marais du parc devrait être utilisé conjointement par les humains, les animaux et les plantes. Les visiteurs du parc fréquentent la plage et le marais pour faire des activités telles que la randonnée, le vélo, le canoë et le kayak, l'observation des oiseaux, la natation, le patinage et les réunions entre amis et en famille. Ils apprécient la fonctionnalité multi-usage du parc, même s'ils ne participent pas à toutes les activités.

Les participants ont discuté des utilisations du secteur de la plage et du marais qui peuvent être conflictuelles. Par exemple, la pêche dans la zone, en particulier les déchets et l'accès non contrôlé, préoccupe les utilisateurs du parc. On a fait remarquer que la pêche se pratique principalement le soir et durant la fin de semaine, ce qui peut se traduire par davantage de déchets pendant ces périodes, et par une perturbation pour les autres personnes utilisant la zone et pour les animaux sauvages, pendant les moments de la journée auxquels ils sont les plus actifs. On a également mentionné que les feux d'artifice sont parfois lancés tard dans la nuit et tôt le matin, ce qui peut déranger les résidents locaux.

Les commentaires fournis pour résoudre les problèmes liés à la pêche consistent entre autres à limiter la pêche à des zones précises, à réduire la pêche sur la promenade et les ponts, et à améliorer l'accessibilité des poubelles et l'éducation des personnes qui pêchent dans la zone. Bien que la pêche avec permis soit une activité légalement autorisée dans le parc, de nombreux membres du public la perçoivent également comme une activité non compatible et indésirable pour une aire protégée comme la Rouge. Un très petit nombre de personnes ont demandé à Parcs Canada d'interdire complètement la pêche dans cette zone.

Des suggestions ont été faites à Parcs Canada, notamment l'ajout d'une voie cyclable entre le stationnement supérieur et la place piétonnière proposée (ou une démarcation claire entre les voies cyclables et les voies piétonnes), ainsi que la construction d'un pont distinct entre Scarborough et Pickering à l'embouchure de la rivière Rouge pour séparer les types d'utilisateurs. Selon les utilisateurs du parc, ces changements amélioreraient la sécurité des piétons, des personnes utilisant des aides à la mobilité et des cyclistes.

Les résidents locaux ont exprimé des préoccupations quant au maintien de l'accès du voisinage à la vallée de la Rouge sur les quelque 13,5 kilomètres de sentiers non officiels et non gérés de la région. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un aspect du projet, certains résidents de Scarborough ont exprimé le souhait d'une mise à l'eau de canoës et de kayaks sur Island Road, réservée à la collectivité. Les propriétaires de propriétés situées en bordure de ravins ont fréquemment fait part de leurs préoccupations concernant l'accès, la sécurité, la vie privée, les intrusions et la valeur des propriétés, qui ont été abordées dans la Foire aux questions sur le projet.

- **Sentier doté de rampes et d'éléments de promenade**

La proposition d'un sentier officiel d'au plus 2,3 kilomètres et doté de rampes et d'éléments de promenade a suscité des questions sur sa conception, les matériaux et les méthodes de construction, l'impact sur les habitats humides et riverains et les déplacements des animaux sauvages, ainsi que sur la façon dont il accueillera les visiteurs du parc et ses objectifs en matière d'accessibilité. Plus précisément, le public a fourni des points de vue divergents sur la question de savoir si l'officialisation d'un seul sentier améliorerait ou non les expériences des utilisateurs du parc et/ou serait bon pour l'environnement naturel.

Les partisans d'un sentier officiel doté de rampes et d'éléments de promenade pensaient fortement qu'il s'agirait d'un excellent moyen de protéger et de restaurer une zone écologiquement sensible, d'aider à créer un réseau de sentiers contigus dans tout le parc, de restreindre les activités inappropriées et de permettre des connexions accessibles depuis la plage de la Rouge et le sentier Waterfront local. Les partisans de cette option estimaient que l'utilisation actuelle de la zone présente un risque écologique important en raison de l'accès systémique non contrôlé et de l'importante empreinte humaine qui contribue à la dégradation de l'environnement naturel de la zone par le piétinement, l'érosion, la contamination, le braconnage et toute une série d'effets de bord écologiques.

Certaines personnes qui ne sont pas en faveur d'un sentier officialisé ont exprimé des points de vue forts à ce sujet, en particulier les personnes vivant à proximité du ravin, en faisant remarquer qu'un sentier dans le marais serait une autre source de bruit et de perturbations pour les voisins du parc et les propriétés en bordure du ravin, que le parc et ses aménagements n'ont pas la capacité de recevoir un plus grand nombre de visiteurs pour un tel sentier, et que le processus d'officialisation du sentier (à la fois les répercussions de la construction et de l'entretien, et l'existence du sentier lui-même) nuira aux plantes et aux animaux de la région en raison des déchets plus abondants, de la pollution sonore et du piétinement de l'habitat faunique sensible.

Certains commentaires révèlent avec conviction que la construction et l'entretien de la promenade seraient préjudiciables à l'environnement; toutefois, aucune preuve scientifique n'a été fournie à cet égard. Ces considérations seront pleinement évaluées dans le cadre de l'étude d'impact détaillée (EID), qui déterminera les impacts et les mesures d'atténuation/de compensation pour prévenir les dommages écologiques ou apporter un avantage global au projet.

Pendant la phase de mobilisation, le public a fourni des commentaires et des idées sur ce qui contribue à une expérience de sentier souhaitable : des aires désignées pour des utilisations spéciales, comme la marche, le vélo et la promenade des chiens sans laisse, afin de réduire au minimum les conflits d'utilisation; des points d'observation; et des panneaux d'interprétation.

Parmi les personnes en faveur d'un sentier officialisé, le plus fort soutien du public et de la collectivité allait à l'itinéraire du milieu (option 1), qui suit le tracé de la rivière Rouge et utilise en grande partie le réseau de sentiers non officiels déjà existants. Les résidents situés en bordure du parc se sont fortement opposés aux tracés des sentiers qui passeraient le plus près de leurs propriétés (options 2 et 3). Certains auteurs de commentaires ont fait remarquer que Parcs Canada aurait dû inclure une option « pas de sentier » dans l'étude de faisabilité (une telle option sera prise en compte dans l'EID). Certains visiteurs du parc qui ne sont pas en faveur d'un sentier officiel ont exprimé des doutes quant aux affirmations de Parcs Canada selon lesquelles l'utilisation actuelle par les visiteurs et l'aménagement de la plage et du marais de la Rouge du parc urbain national de la Rouge ne sont pas viables sur le plan écologique et qu'il faut faire quelque chose pour protéger cet important secteur du parc.

Parmi les autres recommandations, mentionnons la conception d'un sentier suffisamment large pour accommoder les aides à la mobilité, le renforcement de la surveillance des sentiers par Parcs Canada, l'interdiction d'accès la nuit et la réduction au minimum des impacts de l'hiver et d'autres conditions météorologiques négatives sur les composantes de la promenade. Certaines personnes ont également proposé qu'un sentier officialisé doté de rampes et d'éléments de promenade soit réservé aux piétons, et que les cyclistes soient tenus de marcher avec leur vélo.

- **Mises à niveau des installations**

Les utilisateurs du parc estiment généralement que l'amélioration des installations dans le secteur de la plage et du marais est essentielle pour améliorer l'accès global au secteur et le sentiment d'accueil qu'il procure. Le sentiment prédominant du public est que les installations sanitaires de la plage ont grand besoin d'être améliorées ou remplacées. Certains visiteurs ont dit qu'ils évitaient les toilettes : elles sont trop souvent fermées à clé, sont désagréables – sont un lieu de détritus et de vandalisme – et ont souvent besoin d'un entretien. Certains utilisateurs du parc ont exprimé le désir que les toilettes et les installations du club de canoës et kayaks soient aménagées pour l'hiver et on a exprimé le désir que des services d'entreposage et de location de canoës/ et kayaks soient offerts aux résidents et aux visiteurs.

Les commentaires ont aussi révélé le souhait d'accroître et d'améliorer la signalisation et les outils d'orientation, qui indiquent la distance jusqu'à l'emplacement des toilettes et les emplacements de mise à l'eau des canoës et kayaks. Les utilisateurs du parc estiment également qu'il est important d'améliorer la signalisation pour y inclure des renseignements sur la protection écologique. En outre, un certain nombre de commentaires faisaient part des préoccupations quant à la distance que les visiteurs devaient parcourir du stationnement et d'autres endroits du parc jusqu'aux toilettes.

D'une manière générale, les participants souhaitent davantage de cabines dans les toilettes de la plage. Beaucoup veulent s'assurer que les toilettes sont accessibles toute l'année et qu'elles sont régulièrement entretenues. Les participants à l'atelier ont dit qu'ils apprécieraient un certain nombre de commodités dans les toilettes et aux alentours, telles que des toilettes avec chasse d'eau automatique et des lavabos à débit d'eau limité (pour limiter la consommation d'eau), une station de remplissage de bouteilles d'eau, des douches extérieures, des postes de lavage des mains et des pieds et un accès pour recharger les téléphones portables.

Un certain nombre de recommandations ont été formulées pour tenir compte de la diversité des utilisateurs, comme les familles et les personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Des douches adaptées aux familles et aux personnes ayant des capacités diverses, des tables à langer dotées d'un système de levage hydraulique pour les adultes, des lavabos et des toilettes construits à la hauteur des enfants ainsi que des rampes d'accès aux portes des toilettes.

- **Intégrité écologique**

De nombreuses personnes ont exprimé leur préférence pour la restauration des écosystèmes du parc, même si cela entraîne des contraintes sur la façon dont les gens utilisent le parc pour des activités comme la pagaie ou la randonnée, ou pour l'interdiction d'aménager de nouvelles infrastructures. D'autres ont contesté les éléments de restauration écologique, notamment la remise à l'état naturel du stationnement inférieur et l'ajout d'une place pour les piétons, en raison des restrictions qu'ils perçoivent pour le stationnement et l'accès à la zone.

Certaines personnes ont exprimé des inquiétudes sur la façon dont les activités de construction du projet pourraient nuire à l'habitat des plantes et de la faune, et à leur déplacement. Certaines ont exprimé le désir de connaître les impacts écologiques et les mesures d'atténuation pour chaque option. Ces éléments sont abordés dans l'EID.

Comme il est indiqué dans la Foire aux questions sur le site Web du projet, le concept du projet prévoit des travaux de restauration écologique considérables sur la plage et dans le marais environnant, comme la gestion à grande échelle des espèces envahissantes, la restauration et l'amélioration de l'habitat du poisson et de la faune par la plantation d'arbres et d'arbustes, l'amélioration de la qualité de l'eau, la stabilisation des berges du marais, le toilettage du rivage

et la réduction des déchets, la protection accrue des espèces en péril, l'intensification des efforts de surveillance écologique et l'ajout d'une gestion des déchets à l'épreuve de la faune.

Les répercussions des inondations ont été prises en compte dans les plans de projet de Parcs Canada. L'espace piétonnier -
autrefois le stationnement inférieur - sera rehaussé pour faire face à une possible élévation du niveau de l'eau, et la hauteur de la promenade sera basée sur la modélisation d'une plaine inondable afin de s'assurer que le sentier dépasse le niveau de la plaine d'inondation pendant 100 ans. En outre, les éléments de la promenade seraient surélevés à certains endroits du sentier pour faciliter le déplacement de la faune et des espèces aquatiques dans le ravin et la vallée. Tous ces éléments sont traités en détail dans l'EID.

La plage et le marais du parc urbain national de la Rouge sont gérés par les voisins et les visiteurs, dont beaucoup ont passé de nombreuses années dans la région et ont un lien avec la terre qui précède le parc lui-même. Les groupes d'intendance éprouvent un sentiment d'appartenance à l'égard du parc et en prennent soin comme s'il s'agissait de leur propre maison; Parcs Canada a l'intention de continuer à favoriser et à nourrir ces liens organiques locaux avec la région. Les utilisateurs du parc aimeraient avoir plus d'occasions d'apprendre sur les écosystèmes du parc et sur la façon d'être des intendants du parc. Ils recherchent des occasions d'en apprendre davantage sur l'histoire des Autochtones de la région et sur la manière de contribuer à la protection des plantes et des animaux et de garder le parc exempt de déchets.

Les utilisateurs du parc ont indiqué que la promenade proposée favoriserait une meilleure compréhension du territoire par le public et améliorerait le niveau d'intendance et de respect du parc. Des personnes ont écrit qu'étant donné l'emplacement urbain du parc, il s'agit d'un excellent endroit pour l'apprentissage en plein air, l'intendance et l'appréciation de la nature, et que Parcs Canada a la responsabilité de s'assurer que les jeunes Canadiens et les nouveaux arrivants au Canada ont la possibilité d'apprendre sur l'environnement et l'histoire du Canada.

- **Évaluation d'impact environnemental**

De nombreux utilisateurs du parc ont apprécié le fait que Parcs Canada prévoyait évaluer le projet au moyen d'une évaluation d'impact détaillée (EID) – la norme la plus élevée du pays en matière d'évaluation d'impact environnemental de Parcs Canada – et que les membres du public auraient d'autres occasions de donner leurs avis sur le projet une fois l'EID affichée dans le Registre canadien d'évaluation d'impact. Une période de commentaires distincte et spéciale pour le public suivra, et elle donnera l'occasion de soumettre des commentaires sur l'EID.

Au cours du processus de mobilisation, il y a eu une certaine confusion sur le processus d'EID lui-même (p. ex. quand une EID est-elle nécessaire et pourquoi l'EID vient-elle après le concept du projet). À cette fin, Parcs Canada a précisé tout au long de la période de mobilisation qu'il estimait approprié de soumettre le projet à une EID, compte tenu des environnements sensibles à l'intérieur et autour de ce secteur du parc et du niveau d'intérêt élevé du public, afin

de s'assurer que le public dispose de multiples moyens de fournir ses commentaires. En ce qui concerne l'échelonnement de la mobilisation sur le concept (du 1er février 2020 au 1er mai 2021) suivie de la publication de l'EID, il s'agit d'une procédure opérationnelle normalisée, dans la mesure où les projets commencent normalement au niveau conceptuel et passent ensuite à des considérations et à une évaluation plus détaillées. En ce qui concerne le travail de Parcs Canada et la mobilisation du public sur ce projet, le déroulement du projet suivra ce cheminement :

1. *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge* – période de mobilisation du public (2014-2019)
2. *Plan directeur du parc urbain national de la Rouge* - rendu public (2019)
3. Étude de faisabilité du projet d'amélioration de la plage de la Rouge – terminée (2020)
4. Projet d'amélioration de la plage de la Rouge – mobilisation du public sur le concept (février 2020-mai 2021)
5. Projet d'amélioration de la plage de la Rouge – Rapport « Ce que nous avons entendu » (début 2022)
6. Évaluation d'impact détaillée – publiée pour commentaires publics (début 2022)

Certains utilisateurs du parc ont demandé qu'une option « pas de projet » soit proposée dans le cadre de l'EID (à noter que cette option *est* considérée et évaluée dans le cadre de la prochaine EID). Parmi les autres recommandations, citons la nécessité d'une évaluation d'impact environnemental qui analyse la capacité de la collectivité locale à gérer une augmentation du volume de visiteurs et de voitures circulant et stationnant dans ses rues.

Par souci de clarté, il importe de noter que le processus d'évaluation d'impact de Parcs Canada a été mis au point de manière à remplir les obligations imposées par la *Loi sur l'évaluation d'impact* du Canada ainsi que d'autres obligations, découlant de lois et du mandat, pour protéger et faire valoir le patrimoine naturel et culturel du Canada. Les projets et les activités les plus susceptibles d'avoir des effets négatifs sur d'importantes ressources naturelles ou culturelles sont soumis à une analyse approfondie, mais ciblée, au moyen du mécanisme d'évaluation d'impact. Les EID soutiennent la prise de décision en fournissant une analyse appropriée et rigoureuse fondée sur des données scientifiques solides, le savoir autochtone et la politique de Parcs Canada.

- **Transport, circulation et stationnement**

La gestion du stationnement aux alentours de l'aire de fréquentation diurne de la plage de la Rouge est l'une des plus grandes préoccupations que suscite le projet. Les utilisateurs du parc, y compris les résidents de la zone locale et ceux qui accèdent au parc urbain national de la Rouge en voiture, veulent s'assurer qu'il y a suffisamment de places de stationnement pour gérer non seulement les niveaux de fréquentation actuels, mais aussi l'augmentation possible de la fréquentation à l'avenir.

À l'heure actuelle, on estime qu'il n'y a pas assez de places de stationnement, en particulier près de la plage. L'excédent de véhicules aux heures de pointe, notamment durant les fins de semaine en été (bien que cette tendance ne se limite pas aux périodes de pointe estivales), provoque des embouteillages et présente des risques pour les résidents sur les routes situées à proximité de la zone d'utilisation diurne. Les résidents locaux craignent que l'augmentation de la fréquentation sans stationnement adéquat contribue à maintenir une tendance de stationnement illégal et des risques dans les rues résidentielles. À cette fin, le public encourage Parcs Canada à continuer à travailler en étroite collaboration avec la ville de Toronto et la ville de Pickering, ainsi qu'avec les services respectifs de police et d'application des règlements sur le stationnement, afin de lutter contre le stationnement illégal dans les rues ne relevant pas de la compétence de Parcs Canada. Les résidents reconnaissent que même si ces routes ne relèvent pas de la compétence de Parcs Canada, les équipes de conformité et d'application de la loi de Parcs Canada travailleront en très étroite collaboration avec les municipalités pour s'assurer que les visiteurs de la zone de la plage de la Rouge évitent de stationner illégalement dans les rues, et Parcs Canada devra continuer de demander aux visiteurs de ne pas stationner à ces endroits.

Parmi les autres recommandations visant à atténuer les problèmes de stationnement, citons la mise en place d'un stationnement payant dans le parc et la demande à Parcs Canada d'envisager une navette entre la gare GO de Rouge Hills et la plage de la Rouge durant les fins de semaine.

Les résidents locaux et les organismes communautaires, y compris l'association communautaire de West Rouge, demandent également à Parcs Canada de continuer à travailler avec les municipalités locales afin d'examiner les possibilités d'ajouter une capacité de stationnement immédiatement à proximité du parc pour compléter le réaménagement et l'agrandissement proposés par Parcs Canada du parc de stationnement supérieur à l'intersection de la promenade Rouge Hills et de l'avenue Lawrence. Si ces plans devaient aller de l'avant, les résidents locaux s'attendent à être consultés et à influencer ces plans, y compris les options de conception, le nombre de nouvelles places de stationnement, les questions de sécurité et l'esthétique.

De nombreux habitants soutiennent le désir de Parcs Canada de décourager et de réduire la fréquentation du secteur de la plage de la Rouge en voiture, bien que certains se demandent comment y parvenir. À cette fin, les résidents ont largement appuyé l'engagement de Parcs Canada à éviter de promouvoir le secteur de la plage de la Rouge comme une destination axée sur la voiture et à encourager fortement le transport actif (marche/vélo) et en commun (TTC, Durham Regional Transit (DRT) et GO Train) comme les principaux moyens de visiter le secteur de la plage.

- **Espace piétonnier**

L'accessibilité reste une préoccupation pour le stationnement inférieur, et de nombreux commentaires ont été formulés en faveur du maintien d'un stationnement réservé aux

personnes à mobilité réduite. Des commentaires ont également été formulés contre le projet de mise hors service du stationnement inférieur. En raison de la distance entre le stationnement supérieur et la plage, l'élimination du stationnement inférieur rendrait la zone de la plage inaccessible pour certaines personnes. De plus, les pagayeurs souhaitent accéder au stationnement inférieur pour y déposer leur kayak ou leur canoë, prétendant qu'il est long et difficile de transporter les embarcations du stationnement supérieur jusqu'à l'eau. Une solution proposée consiste à s'assurer qu'il existe une rampe de mise à l'eau accessible près du stationnement supérieur afin de réduire la distance jusqu'à l'espace piétonnier. Un deuxième point de lancement existerait également au point de rencontre de la rivière et du marais.

La restauration du marais inquiète les visiteurs du parc, qui préfèrent voir une empreinte réduite dans l'espace piétonnier, couvrant une surface inférieure à celle du stationnement actuel. Les gens aimeraient également davantage de sièges sur la place – couverts, pour être à l'abri de la pluie, du soleil et d'autres éléments – ainsi que la prise en compte de la « préparation à l'hiver » des nouvelles infrastructures, afin de mieux soutenir les activités hivernales populaires comme la randonnée hivernale et le patinage sur glace.

Il n'y a pas de consensus sur la question de savoir si la place servira de manière adéquate à tous les utilisateurs du parc. Au contraire, l'espace piétonnier a fait l'objet de différents points de vue lors des multiples ateliers publics, certains participants exprimant des inquiétudes concernant cet espace et ses utilisations potentielles. Les désirs et des besoins conflictuels entre les différents types d'utilisateurs (cyclistes, piétons, pêcheurs, personnes avec des aides à la mobilité) et la surpopulation ont été signalés comme des problèmes clés pour l'espace. Malgré les inquiétudes concernant la place, les participants ont proposé plusieurs façons de l'utiliser, suggérant de nombreux aménagements, infrastructures et options de programmes, notamment :

- des infrastructures pour réduire au minimum le conflit des utilisateurs, comme des zones de pêche spéciales, des pistes cyclables et une signalisation ou des barrières pour délimiter l'espace pour les piétons et les autres utilisateurs;
- des commodités pour les cyclistes, notamment un espace de stockage temporaire visible et verrouillable, un poste de réparation et une pompe à air;
- une présence accrue des gardes et des autres employés de Parcs Canada.

Les participants à l'atelier ont souligné l'importance des possibilités d'éducation et d'intendance, et d'une forte présence visuelle de Parcs Canada dans les secteurs de la place et de la plage : signalisation et visites guidées pour mettre en valeur les plantes et les animaux, l'histoire autochtone et les effets des changements climatiques, ainsi qu'une programmation accrue pour promouvoir le nettoyage du front de mer.

L'autorisation des vendeurs à travailler dans l'espace piétonnier proposé fait l'objet à la fois d'un soutien et de préoccupations. Certains participants à l'atelier ont estimé qu'un nombre peu élevé ou restreint de vendeurs pourrait contribuer à améliorer l'expérience et la sécurité des visiteurs, en offrant une source de nourriture locale et saine. Les opposants à cette idée ont

souligné qu'elle deviendrait problématique, les plus grandes inquiétudes étant suscitées par les déchets et la commercialisation de l'espace public.

Enfin, certains membres du public ont demandé que Parcs Canada envisage d'ajouter des services de location de kayaks et de canoës dans l'espace piétonnier ou le long du sentier Waterfront, afin d'offrir des possibilités d'apprentissage et d'expérience aux personnes qui ne possèdent pas leur propre équipement.

5.0 PROCHAINES ÉTAPES

Le présent rapport résume la phase de mobilisation du public sur le concept du projet d'amélioration de la plage de la Rouge. L'apport considérable et constructif du public, des peuples autochtones, des intervenants, des partenaires et des groupes communautaires a permis d'élaborer, d'améliorer et de renforcer les plans et les composantes du projet.

La prochaine étape du projet d'amélioration de la plage de la Rouge est la période de commentaires pour l'évaluation d'impact détaillée (EID). L'EID sera publiée dans le Registre canadien d'évaluation d'impact et mise à la disposition de toute personne intéressée au début de 2022. Une fois la période de commentaires terminée, l'EID sera de nouveau publiée avec un résumé des commentaires reçus et une indication des modifications de conception apportées en conséquence.

Ensuite, la phase de conception détaillée du projet commencera. Des ingénieurs, des architectes paysagistes et des archéologues effectueront le travail de terrain et fourniront un ensemble de plans prêts à être mis en œuvre lors de la phase de construction.

Sous réserve des réactions et des révisions suivant la période de commentaires sur l'EID, le calendrier du projet reste sur la bonne voie. Les réparations d'urgence de la phase 1 dans le secteur de la plage et du marais, qui permettront d'atténuer les effets des changements climatiques, des inondations et de l'érosion et de moderniser les infrastructures défaillantes ou en mauvais état, devraient débuter au printemps 2022 et s'achever fin 2022. La phase 2 – travaux associés à une restauration écologique plus détaillée et à la désignation officielle d'un sentier doté d'éléments de promenade – devrait commencer à la fin de 2022, avec un achèvement prévu à la fin de 2023. Toutes les dates restent des objectifs et sont sujettes à des améliorations, des changements et des révisions découlant de la rétroaction du public sur l'EID. Parcs Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec la collectivité pour fournir des mises à jour sur le projet et communiquer de façon proactive l'information et les plans, y compris les fermetures potentielles de secteurs en raison de la construction.

Parcs Canada remercie les nombreuses personnes et organisations qui ont consacré leur temps, leurs efforts, leurs réflexions et leur passion pour aider à définir et à améliorer le projet d'amélioration de la plage de la Rouge, et vous invite à poursuivre votre participation tout au long du projet.